



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## État du recrutement dans la police et la gendarmerie

Question écrite n° 8066

### Texte de la question

Mme Sophie Blanc attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'état du recrutement dans la police et la gendarmerie. Pour citer le rapport de la Cour des comptes du 13 avril 2023 sur l'exécution budgétaire de la mission « Sécurité » pour 2022 : « Le nombre de personnels quittant la police et la gendarmerie nationales est croissant. Sur les cinq dernières années, le record du nombre de départs a été atteint en 2021 pour les deux programmes, puis a été de nouveau battu en 2022, si bien que la gendarmerie nationale doit, à ce stade, renouveler 15 % de ses personnels chaque année seulement pour compenser les départs. Ce phénomène ne s'explique pas par les départs en retraite, globalement stables sur la période. Les responsables de programme évoquent plusieurs motifs, notamment la concurrence avec les polices municipales qui attirent de plus de plus de policiers et gendarmes dont la formation a déjà été prise en charge, la hausse des démissions en école (le responsable de programme de la police nationale estime que cette hausse des départs de gardien de la paix en école a coûté 16 millions d'euros en 2022) et l'augmentation des détachements dans d'autres administrations ». C'est pourquoi elle lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs de recrutement et améliorer le taux d'attrition des forces de police et de gendarmerie.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sophie Blanc](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Orientales (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8066

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mai 2023](#), page 4365

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)